



LA POSTE

PHIL@POSTE

Communiqué de presse

Février 2019

## 1944 | DROIT DE VOTE 2019 | DES FEMMES

Le 23 avril 2019, La Poste émet un timbre à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote des femmes.



Réf 1119006

Visuels disponibles sur demande

### Un peu d'histoire ...

Jusque-là cantonnées dans leurs rôles de filles, d'épouses, de mères de famille, privées de droits civiques, **les Françaises deviennent le 21 avril 1944, par une ordonnance signée du général de Gaulle, des citoyennes à part entière. « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » : l'article 17 met ainsi un terme à 150 ans d'inégalité.**

Les femmes auront bataillé ferme pour obtenir le droit de vote. Sur le chemin de cette lutte, on rencontre – entre autres – Olympe de Gouges, auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791) et de son célèbre article : « *La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune* » ou Louise Weiss qui, inspirée par les suffragettes, multiplie dans les années 1930 les actions féministes pour réclamer le droit de voter et d'être élue.

Pendant la Première Guerre mondiale, en l'absence des hommes partis au front, les femmes assument le rôle de chefs de famille. Il leur semble alors légitime de réclamer le droit de vote... Un projet de loi est déposé en 1919, il sera rejeté. Un refus qui se renouvellera en 1925, 1932 et 1935.

L'engagement des Françaises pendant l'Occupation, leur rôle dans la Résistance, leur conduite courageuse pendant la guerre, bousculent enfin les mentalités, amenant la France libre du général de Gaulle à reconnaître l'égalité économique et politique des sexes. Le résistant communiste Fernand Grenier s'empare du sujet et défend avec conviction les droits politiques des Françaises à l'Assemblée. Le principe de l'égalité du droit de vote est enfin adopté par 51 voix contre 16. **Les Françaises glisseront pour la première fois leur bulletin dans l'urne en 1945. Elles entreront au Sénat en 1946 et la vie politique ne sera plus jamais la même en France.**

© La Poste - Tous droits réservés

---

### *Les infos techniques*

**Création : Sarah BOUGAULT**

**Impression :** héliogravure

**Format du timbre :** 40,85 x 30 mm

**Tirage :** 700 000 exemplaires

**Valeur faciale :** 0,88 € - Lettre Verte

**Mentions obligatoires :** Création Sarah Bougault d'ap. photo © Keystone France

---

### *Les infos pratiques*

**Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 19 et samedi 20 avril 2019 à :**

▪ **PARIS (75)**

**Le Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.**

**À partir du 23 avril 2019**, il sera vendu dans certains bureaux de poste, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 17 44 et sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique)

---

**Contact Presse [Phil@poste](mailto:Phil@poste)**

**Maryline GUILLET**

[maryline.guilet@laposte.fr](mailto:maryline.guilet@laposte.fr)

Tél. 01 41 87 42 33 / 06 32 77 39 65

